

9 décembre

Feuilleton des Pétitions, n° 7

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Commission des Pétitions.

FEUILLETON N° 7.

Vendredi 9 décembre 1831, la commission des pétitions fera son rapport sur les pétitions suivantes :

M. Hélias d'Huddegem , rapporteur.

N° 152. (Par pétition du 23 novembre 1831.)

Le sieur J. Van Driesche, avocat, à Gand, demande :

1° L'intercession de la Chambre en faveur de Constant-Joseph Tricot, condamné par le conseil de guerre permanent de la Flandre orientale.

2° La prompte révision des codes militaires.

Et 3° La suppression de la haute-cour et son remplacement par un conseil de révision.

N° 153. (Par pétition du 24 novembre 1831.)

Le sieur Jean Donnet, à Anvers, réclame la liquidation de sa créance de fr. 34,002 pour prime de construction de 3 bâtimens maritimes.

N° 154. (Par pétition du 19 novembre 1831.)

Le sieur Borrekens, d'Anvers, actionnaire dans la levée faite à Anvers pour la construction du nouvel entrepôt, se plaint de ce que la première année d'intérêt de cette levée échue le 1^{er} juillet passé, n'a pas encore été payée.

N° 155. (Par pétition du 25 novembre 1831.)

Plusieurs négocians de Neufchâteau, demandent que la route

de Falmignoul à Beauraing soit immédiatement achevée, tout le commerce de Neufchâteau à Bruxelles et Anvers se faisant par cette route.

N° 156. (Par pétition du 23 septembre 1831.)

Plusieurs habitans de Lomprez sollicitent l'intervention de la Chambre pour obtenir que la route de Falmignoul à Beauraing soit achevée avant l'hiver; et qu'en même temps on travaille à construire celle d'une lieue et demie entre Beauraing et Lomprez.

N° 157. (Par pétition du 24 novembre 1831.)

Trois habitans de Waereghem, arrondissement de Courtrai, demandent que leur commune soit érigée en chef-lieu de canton.

N° 158. (Par pétition du 17 novembre 1831.)

François Poirson, propriétaire à Walcourt, se plaint de ce que le gouvernement provincial de Namur a rejeté, comme tardive, la déclaration qu'il a faite le 25 août, conformément à l'article 133 de la constitution.

N° 159. (Par pétition du...)

Le sieur Trico (Honoré), demande que la Chambre autorise, par une loi, le ministre de l'intérieur à payer intégralement les indemnités pour les dévastations des quatre journées de septembre 1830, jusqu'à concurrence de 100 ou 150 fl. pour chaque réclamant.

N° 160. (Par pétition du 27 novembre 1831.)

Le sieur Nicolas Kellen, expose que la privation de ses deux fils qui sont sous les drapeaux de la garde civique à Bouillon, l'expose à la mendicité; que d'ailleurs, la séparation de sa commune d'avec la Belgique étant un fait accompli, selon lui, il prie la Chambre d'ordonner le renvoi dans leurs foyers de ses deux garçons.

N° 161. (Par pétition du 26 novembre 1831.)

Les bourgmestre et échevins de la ville de Durbuy prient la

Chambre de rapporter dans tout son entier la loi du 28 novembre 1818, et de faire payer par toutes les provinces les frais d'entretien des pauvres au dépôt de mendicité.

N° 162. (Par pétition du 24 novembre 1831.)

Fr. Ch. Berré, d'Anvers, réclame de la Chambre son intervention pour obtenir l'exemption de son fils Jos. Constantin, qui appartient à la milice de 1829.

N° 163. (Par pétition du 1^{er} décembre 1831.)

Le sieur Diepenbeek, à Bruxelles, réclame en faveur de son fils, milicien de 1831, et demande qu'il plaise à la Chambre de vouloir mettre les dispositions de la loi du 8 janvier 1817 en harmonie avec la position dans laquelle se trouvent les miliciens qui ont droit à l'exemption du service.

N° 164. (Cette pétition a été rapportée à la séance du 2 décembre, feuillet n° 6.)

N° 165. (Par pétition du 30 novembre 1831.)

Plusieurs habitants d'Uccle se plaignent de ce que M. Coghen, ministre des finances, a joint à une propriété qu'il possède dans leur commune, un chemin qu'ils prétendent être communal.

N° 166. (Par pétition du 28 novembre 1831.)

Six marchands de vin à Mons, demandent que la Chambre rapporte la loi du 31 mars 1828 sur les vins, promulguée dans l'intention de favoriser le commerce hollandais, et que le tarif des droits d'entrée par terre soit égal au tarif d'entrée par mer.

N° 167. (Par pétition du 23 novembre 1831.)

Le sieur Piérard, avocat à Thuin, signale à la Chambre comme illégal et inconstitutionnel l'arrêté de M. le gouverneur du Hainaut, relatif au tirage pour le premier ban de la garde civique, et fournit des observations à l'appui.

N° 168. (Par pétition du 21 novembre 1831.)

Treize raffineurs de sucre, à Gand, réclament : 1° contre l'arrêté du 4 février dernier, permettant le transit des sucres étran-

gers en Belgique, et signalent les abus qui en résultent et 3° demandent la révocation de cet arrêté et quelques modifications à l'article 35 de la loi sur les sucres.

N° 169. (Par pétition du 29 novembre 1831.)

Le sieur Walt, à Sclayn, énumère les services qu'il a rendus à la cause de la révolution, réclame de ce chef quelques avances faites par lui et attend la récompense de ses services.

N° 170. (Par pétition du 30 novembre 1831.)

Le sieur Van Biervliet, à Cortemarek, réclame 1° la médaille qui avait été promise sous l'ancien gouvernement aux chirurgiens et médecins pour vaccination gratuite.

2° Dans une deuxième pétition, le même propose que l'autorité fasse afficher et publier dans tout le royaume les lois et mesures de police sanitaire, avec quelques instructions pour préserver du choléra.

N° 171. (Par pétition du 1^{er} décembre 1831.)

Le sieur Quanonne Goudeman, commissionnaire de roulage à Gand, adresse un mémoire à la Chambre où il signale un abus relatif au droit d'exportation sur le fil de lin écri.

N° 172. (Par pétition du 3 décembre 1831.)

Le major B. de Valenhiennes supplie la Chambre, vu l'intention de M. le ministre de la guerre de ne pas faire droit à ses réclamations, de lui faire payer ses appointements arriérés du 25 août à ce jour, avec invitation de M. le ministre de la guerre de le mettre en activité ou en disponibilité, étant breveté par décret du régent, du 12 avril 1831.

N° 173. (Par pétition du 23 novembre 1831.)

Les communes de Wanzeel, Hofstude, Baveghem, Meldert, Impe, Lede, Smetade et Erpe, district d'Alost, demandent que lors de la nouvelle organisation judiciaire, il soit établi un tribunal de première instance dans la ville d'Alost.